

# Fiche d'inscription 2024-2025



NOM : Prénom :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Date de naissance : Téléphone (d'un parent pour un mineur) :  
E-mail (obligatoire pour la licence, merci d'être très lisible) :

## **Tarif saison (adhésion = cotisation + licence)**

Accès libre les mercredis 16h-18h (à Renage) et vendredis 20h-23h (à Coublevie) et samedis 15h-17h30 (à Crossey).  
Les 2 types de licences sont expliquées sur le site de la Fédération, nous privilégions la licence A car elle permet les interclubs.

- 18 ans au 1er janvier 2025 : **39 €** (licence A)  
 18 ou 19 ans au 1er janvier 2025 :       Licence A : **60 €**       Licence B : **40 €**  
 20 ans ou plus au 1er janvier 2025 :       Licence A : **80 €**       Licence B : **42 €**

**Cours "Apprendre"** : Tous âges (minimum 7 ans). Paiement possible par semestre (1er de sept. à fin janvier 2025, 2ème de février à juin).

### **1er semestre :**

- Renage (le mercredi de 15 à 16h) : **28 €**  
 St-Etienne-de-Crossey (le samedi de 14 à 15h) : **28 €**

**2ème semestre :**  **28 €** (si vous souhaitez le payer tout de suite)

**Cours "Consolider"** : un vendredi soir par mois, à Coublevie, nous consulter pour les modalités et dates. Joueurs expérimentés.

- 8 cours pendant l'année : **30 €**

**TOTAL : Adhésion (+ cours éventuels) = ..... €**

(préférentiellement par chèque, à l'ordre de « La Tour de Chartreuse »)

## **Attestation médicale**

**L'obtention et le renouvellement d'une licence sont subordonnés à la réalisation du « QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU JOUEUR MAJEUR/MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE LICENCE » :**

- En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, une consultation auprès d'un médecin est nécessaire et vous devrez fournir une attestation médicale.
- En cas de réponse négative à l'ensemble des questions, vous pouvez remplir le document « ATTESTATION DE RÉPONSES NÉGATIVES AU QUESTIONNAIRE SANTÉ » au verso de cette fiche.



Pour les majeurs



Pour les mineurs



Attestation de réponses négatives

## **Pour les mineur(e)s** (nous consulter pour des situations particulières, notamment de santé)

J'autorise La Tour de Chartreuse à prendre mon enfant en photo ou en vidéo dans le cadre des activités de l'association. L'association s'engage à ce que son visage soit systématiquement flouté si l'image devait être diffusée sur un réseau social.

J'autorise mon enfant à partir seul(e) à la fin des séances. Dans le cas contraire, je m'engage à être présent(e) au plus tard quelques minutes avant la fin de la séance.

**Date** : **Signature** (d'un représentant légal pour un(e) mineur(e)) :

# ATTESTATION DE RÉPONSES NÉGATIVES AU QUESTIONNAIRE SANTÉ

En application du règlement médical de la Fédération Française des Échecs, toute personne souhaitant se voir délivrer une licence (ou le représentant légal pour un mineur) doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du Questionnaire Santé.

À défaut, elle doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en et hors compétition datant de moins de 6 mois.

## 1. Licencié(e)s majeurs

Je soussigné·e \_\_\_\_\_ (NOM Prénom) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FFE pour les personnes majeures et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.\*

Fait le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :

## 2. Licencié(e)s mineurs

Je soussigné·e \_\_\_\_\_ (NOM Prénom),

agissant en ma qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_  
(NOM Prénom de l'enfant),

atteste qu'il a renseigné le questionnaire de santé pour les mineurs (modèle de l'annexe II-23 du code du Sport) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.\*

Fait le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal :

---

\* Si vous avez répondu positivement à une des questions du questionnaire vous devez impérativement fournir un certificat médical